

Conseil municipal du 20 mars 2018.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce mardi 20 mars sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Sont absents excusés: Michèle Moureau, Carole Faure (pouvoir donné à Christophe Berger) et Daniel Casseville (pouvoir donné à Franck Thévenard)

Comptes administratifs 2017

A l'unanimité, le Conseil adopte le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 pour la commune qui présentent un résultat de fonctionnement excédentaire de 115 720,15 € et un résultat d'investissement déficitaire de 4 125,17 €.

A l'unanimité, le Conseil adopte le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 pour l'assainissement qui présentent un résultat de fonctionnement déficitaire de 32 891,77 € et un résultat d'investissement excédentaire de 23 620,26 €.

Approbation du rapport de la CLECT.

A l'unanimité, le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de la Communauté de Communes "Terres de Bresse" de reverser à la Commune la somme de 197 738 € via la F.P.U. correspondant aux différentes taxes professionnelles.

Mandatement en investissement avant le vote du budget.

A l'unanimité, le Conseil accepte le règlement en investissement de différentes factures émanant des établissements Donguy (423,22 €), Cablage Génie Civil (4 922,18 €), SIMAB (778,45 €), JPP (1 125,42 €), Forum (197,48 €) et Soulage (3 600 €).

Modification des statuts du SIVOM.

A l'unanimité, le Conseil accepte la modification des statuts du SIVOM après que la commune de Sainte Croix ait changé de Communauté de Communes et intégré de nouvelles compétences au sein du SMET Nord Est 71.

Questions diverses.

M. le Maire fait le point sur la prochaine tranche d'assainissement collectif. Suite à l'appel d'offres, les plis seront prochainement ouverts. Les travaux pourraient débuter dans l'été.

Le fonctionnement du point de stockage des déchets verts est rappelé. Un courrier explicatif a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Celui-ci ouvrira le samedi 24 mars.